

XIX.

Au reste, de solides raisons nous autorisent même à révoquer en doute l'authenticité des anathèmes et à croire qu'ils sont falsifiés.

C'était autrefois la pensée de Baronius et de Bellarmin, et c'est ce que soutiennent fortement, de nos jours, Tizzani dans ses *Conciles généraux* (1867), et le Père H. Colombier dans les *Etudes Religieuses* des RR. PP. Jésuites, années 1869 et 1870.

Voici ces raisons :

1o. Non seulement le Pape St. Agathon ne condamne pas Honorius, mais encore il l'excuse de toute négligence et loue même l'ardeur de son zèle. Honorius n'a donc pas dû être condamné au VI^e Concile, même pour négligence.

2o. On a constaté l'existence d'une fabrique de faux actes à Antioche et à Constantinople. On connaît la rue et l'endroit précis de cette fabrique : elle était près de l'Eglise St. Jean-St. Phocas.

3o. Les Grecs étaient si audacieux en fait de fraudes et de mutilations que, dans le VI^e Concile Œcuménique, en face des Légats Apostoliques, Macaire eut la hardiesse de produire des textes falsifiés des Pères, et des actes du Ve Concile, et d'affronter l'indignation de toute l'assemblée qui plusieurs fois, se leva pour le confondre.

4o. Les Orientaux, voyant plusieurs de leurs Patriarches, et entre autres, quatre de Constantinople, sous les anathèmes du VI^e Concile, durent être fortement inclinés à introduire frauduleuse-